



# PROJET EDUCATIF

Du centre de loisirs  
et périscolaire

de la commune de  
PERON

# SOMMAIRE

## ***PREAMBULE***

### ***A - L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE***

*A-1 -Objectif transversal*

*A-2 -Objectifs généraux*

*A-3 -Objectifs de la structure*

### ***B - MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT***

### ***C -EQUIPE DE TRAVAIL***

### ***D. L'EVALUATION***

*D.1. Les critères*

*D.2 Les outils*

### ***E - L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE***

## PREAMBULE

### PERON : UN VILLAGE DU PIED DU JURA

A 530 m d'altitude se trouve le village de Péron qui compte à ce jour 1 602 habitants. Cette grande commune (2 601ha) accueille environ 10 commerces et services, 18 artisans et 15 associations. Autant de partenaires directs qui peuvent contribuer à l'action éducative de ce projet. C'est une municipalité active, qui cherche à donner au village une dimension humaine et sociale. Ce projet s'inscrit dans une volonté permanente d'améliorer la qualité et la diversité des services rendus à la population.

La commune de Péron a effectué une enquête auprès des familles. Au terme de cette enquête, il résulte un besoin de créer un accueil périscolaire, un centre de loisirs pour les vacances scolaires. Aussi, la Maire s'est rapprochée de la Fédération Départementale Familles Rurales dont les valeurs se rapprochent des volontés des acteurs principaux : « c'est un mouvement structuré avec pour missions de répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts. Les valeurs inhérentes à Familles Rurales sont le fait d'être acteur de sa vie, de reconnaître la famille comme acteur de la société et de dynamiser le monde rural. »

### A - L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE :

Organiser des loisirs et des vacances pour tous, de favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire, de promouvoir une activité spécifique (activités scientifiques et techniques), de proposer une action éducative en complément de l'école, de proposer des produits touristiques,...

#### A-1 - OBJECTIF TRANSVERSAL

Pour une démarche de qualité :

Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles.

#### A-2 - OBJECTIFS GENERAUX

En matière de public jeune, les principaux objectifs de notre structure se résument ainsi :

- Permettre aux jeunes de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance ;
- Etre acteur de sa vie ;
- Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leurs vies ;
- Renforcer la solidarité ;
- Investir le temps libre pour grandir et s'épanouir ;
- Participer à la transformation de la société ;
- Favoriser les liens intergénérationnels ;
- Rendre service aux familles.

Aider chacun de la petite enfance à l'âge adulte à s'instruire, progresser, s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage. Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage... Il peut s'agir aussi de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre de la collectivité. Ainsi, une pratique artistique peut, selon les cas, constituer une expérience de création, une première rencontre avec un artiste, une occasion de renouer avec le groupe, de s'investir au service d'un projet collectif comme individuel.

C'est aux forces associatives qu'il appartient en priorité de faire vivre ces missions éducatives.

### A-3 - OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et concernent en particulier le CLSH 3/11 ans

Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du centre.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, il est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Fait plaisir, quelque chose que l'on a envie de faire : l'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants (organisation de petits forum hebdomadaires par exemple) tout en proposant des nouveautés et en cherchant le positionnement juste pour les leur faire apprécier.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Bien que le centre de loisirs ait les mêmes horaires que l'école, il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Nos objectifs :

- Développer l'autonomie et responsabilisation de l'enfant
- Apporter de nouvelles activités, jeux et chansons
- Respecter les rythmes de vie des enfants et des adultes
- Favoriser le respect entre les individus : enfants / enfants, enfants / adultes, adultes / adultes ainsi que le respect des locaux et du matériel.

Concernant la petite enfance, nous veillerons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces harmonieux et protégés, respecter le rythme de vie lié à cette tranche d'âge et adapter les activités.

Il appartiendra à l'équipe de direction / animation de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre (avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères...)

## B - MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT

1. les locaux et espaces
2. le budget d'activités
3. constitution d'une équipe et les modalités de recrutement (qualification des animateurs,...)
4. définition d'horaires d'ouverture
5. modalités tarifaires
6. conventions de partenariat avec la CAF, le Conseil Général, la MSA et la Fédération Départementale Familles Rurales qui nous fait bénéficier de son réseau, qui a un rôle de soutien et à qui nous confions plusieurs points administratifs.
7. outils d'information et de relation avec les familles
8. un règlement intérieur
9. des temps de concertation et de préparation pour les équipes
10. modalités d'évaluation et de suivi des projets.

## C - L'EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe est constituée d'un directeur, titulaire du BAFD, référent, garant et porteur du présent projet. Il élaborera un projet pédagogique avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant très détaillé où apparaîtrons les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs. Le reste de l'équipe (animateurs, personnel de cantine et de nettoyage, intervenants, bénévoles) adhèrent au projet du fait qu'ils participent à son élaboration.

L'objectif étant de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et partenaires et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Pour les parents, le centre de loisirs ainsi travaillé ne sera pas un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance et avec l'extrême exigence du bien-être de leur enfant et de l'originalité des animations proposées.

## D - L'EVALUATION

### D.1 - Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, propositions d'accompagnement.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

Le projet s'appuie sur le développement d'un lien social dans le village à travers le CLSH. La création d'une Association pour la gestion du centre en serait un critère positif.

### D.2 - Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants, des animateurs.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

Mais aussi les réunions de bilan, des fiches d'auto évaluations et d'évaluation pour l'équipe d'animation.

## E - L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Nous projetons d'étendre l'accueil aux adolescents en leur mettant à disposition des moyens pour mener à bien leurs propres projets.

Nous nous efforcerons, lors de l'évaluation de notre action, d'identifier des besoins à ce jour méconnus et d'y répondre proportionnellement à nos compétences.

La famille et le lien social dans une commune sont aussi au centre de nos préoccupations. Nous comptons sur le centre de loisirs pour créer un lien entre les

habitants, quel que soit leur âge, culture ou classe sociale. L'entretien de ce lien s'inscrira à l'évolution de ce projet.